

Les mutins, la psychiatre et l'aumônier

Archéologie d'un silence foucauldien (Toul, décembre 1971)

Philippe Artières



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/leportique/617>

DOI : [10.4000/leportique.617](https://doi.org/10.4000/leportique.617)

ISSN : 1777-5280

Éditeur

Association "Les Amis du Portique"

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2004

ISSN : 1283-8594

Référence électronique

Philippe Artières, « Les mutins, la psychiatre et l'aumônier », *Le Portique* [En ligne], 13-14 | 2004, mis en ligne le 15 juin 2007, consulté le 25 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/leportique/617> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/leportique.617>

Ce document a été généré automatiquement le 25 mars 2021.

Tous droits réservés

Les mutins, la psychiatre et l'aumônier

Archéologie d'un silence foucaldien (Toul, décembre 1971)

Philippe Artières

- 1 Le 5 décembre 1971 éclate à la Centrale Ney de Toul une mutinerie. Depuis quelques jours en effet, la tension s'est accrue dans cet établissement. La suppression des colis de Noël par circulaire du ministre de la Justice René Pleven, sous la pression des principaux syndicats pénitentiaires à la suite de plusieurs tentatives d'évasion avec prise d'otages (dont l'épisode de Clairvaux) mais aussi la gestion arbitraire de l'établissement par Georges Galiana (ancien directeur de la prison d'Alger pendant la guerre d'Indépendance, puis directeur de la centrale de Nîmes lors de la révolte de 1966 où sa brutalité est alors soulignée) ont mis le feu aux poudres. La révolte est quasi inévitable. Et la prison explose à la suite du refus par la direction d'entendre un ensemble de revendications rédigées par les détenus en colère ¹.
- 2 On connaît la suite : l'agitation à la centrale Ney non seulement se poursuit, les mutins prenant les toits et mettant en partie à sac la prison, puis s'achève par l'assaut des forces de l'ordre et le transfert d'un grand nombre de détenus. Si la révolte de Toul prend fin, d'autres mutineries éclatent dans l'ensemble de la France (Nancy, Nîmes, etc.).
- 3 En outre, les événements de Toul et leur forte médiatisation obligent la Chancellerie à créer une commission d'enquête, la commission Schmelk, pour en établir les responsabilités. À Toul, un Comité Vérité Toul (CVT) est créé par un groupe de maoïstes dont Robert Linhart, tandis que de son côté le Groupe d'Information sur les Prisons propose une commission d'enquête indépendante et rassemble des témoignages. Ainsi, la psychiatre de l'établissement, le docteur Édith Rose, rend-elle publique une lettre au Président de la République, Georges Pompidou, où elle dénonce une série de violences sur des détenus. Foucault, comme pour les revendications des mutins, joue alors un rôle de relais et d'amplificateur de « cette critique personnalisée » ². Le philosophe lit ainsi le rapport de cette psychiatre lors d'une conférence de presse en décembre à Toul, puis achète avec Simone Signoret une page du quotidien *Le Monde* pour le publier. Il

constitue ensuite, en 1977, on le sait, le Dr Rose en l'une des figures de ce qu'il désigne comme l'intellectuel spécifique.

- 4 Le discours de Toul s'achève par ces mots : « j'ai prié le Dr Rose de demander à ce révérend père, s'il avait vu, de ses yeux vu, l'homme pieds et mains cloués, entre les deux larrons »³. À l'occasion du récit d'une altercation avec l'aumônerie des prisons, Foucault fait ici explicitement référence aux évangiles, référence rare surtout lors de son engagement dans la lutte autour des prisons et dénonce, entre les lignes, l'attitude de l'Église au cours de la crise pénitentiaire, à savoir son silence.
- 5 Or, au cours de la mutinerie de Toul, il est en première ligne, plus que la psychiatre de la prison, une autre figure dont Foucault ne parle pas, c'est l'aumônier de l'établissement, l'abbé Velten. C'est à lui en effet que tout au long des quinze jours de mutinerie que l'administration pénitentiaire fait appel pour négocier avec les détenus le retour au calme. Foucault ne dira pas un mot sur cet aumônier qui sera, comme Édith Rose, démis de ses fonctions à la suite de la mutinerie. Ce mutisme, comme nous voudrions le montrer ici, n'est pas anecdotique et ne relève pas d'un simple anticléricalisme ; Foucault rompt là encore avec une tradition, et d'une certaine manière veut mettre fin à un certain type de rapport avec le pénitentiaire qu'incarne l'abbé Velten.
 - 1.
- 6 Lorsque Foucault s'engage dans l'expérience du Groupe d'Information sur les Prisons, il s'appuie sur la forte mobilisation des maoïstes de la Gauche Prolétarienne et du Secours Rouge. Cette présence de l'extrême gauche, souvent soulignée⁴, ne doit pas faire oublier que le GIP s'articule avec en particulier une autre tendance que sont les chrétiens. Foucault propose à Jean-Marie Domenach, qui dirige la revue créée par Emmanuel Mounier, *Esprit*, de co-signer le manifeste avec Pierre Vidal-Naquet. Domenach est très proche de l'Église catholique et Foucault le sait parfaitement bien. Sur cette branche chrétienne du GIP, nombre des actions du printemps 1971 s'appuient. Ainsi, c'est au sein de la revue *Esprit* que les premiers questionnaires sortis des prisons sont publiés. La stratégie de Foucault est claire : pour créer un mouvement de mobilisation autour des prisons, les chrétiens de gauche (engagés notamment dans les luttes anticolonialistes) et leur réseau peuvent être particulièrement précieux. Plus encore, les lecteurs de cette revue étant constitués en groupes locaux, ceux-ci servent de relais de diffusion des informations recueillis sur les prisons. À Toulouse où un GIP se forme, une religieuse prend une part active aux manifestations. Au sein du groupe parisien, Maurice Clavel, mais aussi Claude Mauriac viennent assister aux réunions et parfois à l'exemple de Clavel interviennent – songeons à sa lettre ouverte à Chaban-Delmas, publiée dans la *Cause du peuple* au lendemain de la révolte de Toul, où il est fait référence à la résistance et à la religion.
- 7 Cette collaboration avec des personnalités ou des groupes chrétiens n'est pas l'unique lien qu'entretiennent Foucault et le GIP avec les milieux religieux. Au lancement du GIP, du printemps à l'été 1971, le groupe est hébergé et soutenu matériellement par la CIMADE. Une permanence est organisée dans les locaux de l'organisation qui, depuis la fin des années 30, est la seule à pouvoir entrer dans les lieux de rétentions administratifs des réfugiés, puis qui est officiellement présente en détention. Qui plus est, elle assure une aide logistique. Cependant, à la suite de la diffusion de la première brochure *Intolérable !* où sont publiés les résultats de l'enquête dans vingt prisons françaises, la responsable de la branche prison de la CIMADE proteste auprès de sa

direction et demande le départ du GIP, qui, selon ses propres mots, « menace la présence et le travail de l'organisation protestante en détention »⁵. La direction demande à Foucault et Domenach de trouver un nouveau local ; c'est celui de Félix Guattari, rue Buffon, où se réunissent de nombreux groupes de militants dont les féministes qui accueille dès lors les réunions et permanences.

- 8 Le GIP, aux yeux des chrétiens, catholiques comme protestants, vient en effet brouiller une longue alliance avec l'administration pénitentiaire. La radicalité de certaines de ses actions (telles que l'organisation de vacarmes devant les portes d'établissements, avec usages de bruyants pétards), mais également son fonctionnement non hiérarchique et ainsi l'absence de contrôle du GIP-Paris sur ceux de provinces font peur⁶ car si le temps des religieuses-surveillantes est bien loin, l'attitude des Églises se caractérise d'abord par la neutralité. La présence des aumôniers au sein des établissements, acteurs de la prison en charge de l'amendement des âmes, est contemporaine de la naissance de la prison et la fonction des aumôniers est encore celle-là en 1970. À la tête de l'Aumônerie des prisons, il est en 1971 un personnage qui incarne parfaitement cette position, le Révérent Père Rousset. À ses yeux, les aumôniers doivent constituer des alliés de l'administration et ne pas entrer en conflit avec elle ; qui plus est, un nouveau corps a fait depuis quelques années son entrée en prison : les travailleurs sociaux. Les aumôniers risquent de perdre leur toute-puissance sur le monde des prisons. Aussi, lorsque l'affaire de Clairvaux éclate en septembre 1971, les responsables des aumôneries tiennent des propos très durs pour condamner la prise d'otages et en taisent les raisons profondes – le malaise des prisons. Ils se refusent à voir ces actes individuels comme les premiers symptômes d'une crise. Début décembre, la mutinerie de Toul, en la personne de l'abbé Velten, met l'église devant ses contradictions et une crise éclate au sein de celle-ci, tandis que la presse chrétienne se déchire⁷.

2.

- 9 En décembre 1971, L'abbé Velten est l'aumônier des prisons de Toul et d'Escrouves depuis 1954. Né en 1914, ordonné prêtre en 1939, vicaire à la cathédrale de Nancy puis à Saint-Épure, Velten a pendant les quatre années du conflit mondial commandé un réseau FTP, tout en assurant le ravitaillement de soupes populaires. En décembre 1944, exténué, ne pesant plus que 30 kg, il est terrassé par une méningite. Paralysé, il est transporté chez lui pour y mourir. Mais après un mois et demi de coma, Velten revient à la vie et son évêque lui confie la paroisse de Choley-Menillot près de Toul.
- 10 C'est donc un homme, entouré d'une formidable légende, celle d'un demi-saint, qui se retrouve au centre de la mutinerie de Toul en décembre 1971. Avec dévouement, dit-on, pendant dix-sept années, il a occupé ses fonctions d'aumônier. Lorsque les premiers mouvements se font sentir en détention, c'est lui que les détenus réclament le premier jour pour faire part de leurs revendications ; c'est lui surtout auquel l'Administration régionale pénitentiaire fait appel pour faire rentrer dans le rang les mutins le dimanche 5 ; c'est lui encore que les mêmes appellent à la rescousse le 9, lors de la révolte pour rétablir le calme aux mots de « mes enfants, nous ne voulons pas de sang » avec la promesse d'un changement de direction de la centrale. C'est enfin lui qui, quelques jours après la fin du mouvement, prend la parole publiquement pour estimer qu'il a été manipulé. L'accès à la prison lui est interdit et début 1972, on lui retire ses fonctions d'aumônier de la Centrale.
- 11 Dès lors l'abbé Velten s'engage dans un double combat ; d'une part, il participe au Comité Vérité Toul dont il rédige la préface de l'ouvrage *La Révolte de la Centrale Ney*⁸. Il

sort de sa neutralité pour condamner le « scandale de Toul » et plus généralement celui des prisons. Ainsi écrit-il au ministre de la Justice le 27 avril 1972 pour s'élever contre certaines conclusions du rapport Schmelk. L'abbé s'engage, d'autre part, dans une lutte au sein de son Église pour mettre à l'ordre du jour de la conférence des évêques la question des prisons et ainsi faire reconnaître sa prise de parole comme légitime. Il n'en sera rien. Malgré l'aide de J.-M. Domenach, la collecte de plusieurs centaines de lettres de soutien de chrétiens, les protestations de l'aumônier restent lettre morte⁹. Si Velten obtient le soutien de son évêque, celui-ci ne proteste pas contre sa mutation et le refus de soumettre à son choix son successeur. Velten, en dépit du soutien de quelques-uns, est très isolé. Plus encore, afin de ne pas menacer l'ouverture de discussions au sein de l'Aumônerie générale des prisons, il demande au directeur d'*Esprit* de retirer au dernier moment, en novembre 1972, un communiqué dans lequel il mettait en cause la Direction de l'Administration pénitentiaire.

- 12 On voit ainsi comment la révolte de Toul oblige cet acteur de la prison à modifier sa position ; il passe en effet de la neutralité à la dénonciation. On doit ici se demander pourquoi Foucault et le GIP ne soutinrent pas, comme pour le cas d'Édith Rose la psychiatre, l'aumônier. La sincérité de l'engagement de celui-ci n'est pas en cause. Velten prend en son nom propre la parole pour dénoncer la gestion de la mutinerie et les dysfonctionnements dont il a été témoin. Si Foucault reste muet, ce n'est pas en raison de la méfiance dont le GIP a été l'objet de la part de certains acteurs humanitaires en détention (cf. l'épisode de la CIMADE), c'est d'abord que les aumôniers, lors de l'enquête inaugurale du groupe, n'ont pas envoyé de témoignages ; ils n'ont pas constitué leur savoir individuel en savoir politique ; ils sont eux-mêmes restés muets ; le GIP avait eu connaissance de l'usage de ceintures de contention par le témoignage de détenus de Toul dès le printemps 1971 et ce n'est qu'après la révolte et son limogeage que l'abbé consentit à dire ce qu'il savait.
- 13 Mais surtout, croyons-nous, le silence de Foucault tient au diagnostic que lui suggèrent les événements de Toul. Si la révolte de Toul fait événement pour le philosophe, c'est qu'elle est le théâtre d'un double soulèvement.
- 3.
- 14 L'attitude de Foucault au cours de la mutinerie et dans les semaines qui suivirent est à la fois conforme à celle qu'il avait adoptée depuis la création du GIP, mais tend à se déplacer légèrement avec l'entrée en scène d'un second personnage, la psychiatre Édith Rose.
- 15 Son intervention se limita certes à faire entendre les revendications qui émergèrent de ce soulèvement, autrement dit à y être attentif. L'attention comme outil de lutte ; c'est ainsi que le GIP publia les *Cahiers de revendications sortis des révoltes*. On pouvait y lire l'ensemble des demandes des prisonniers accompagnées des témoignages de médecins et d'assistantes sociales. Or, les détenus ne voulaient pas prendre le pouvoir ; ils « refusaient d'être des hors-la-loi au nom de la loi »¹⁰. Foucault manifestait une attention à cette prise de parole, à cette lutte d'un droit pour les gouvernés et s'en faisait le relais.
- 16 Si Foucault s'en fit le passeur c'est que cet événement portait un sens inédit. En occupant le lieu stratégique des toits, les mutins pouvaient être vus et entendus ; la révolte n'avait pas pour objectif la destruction de la prison ou l'évasion, mais des revendications très précises, des demandes simples, parfois minimes, portant sur l'ordinaire de la détention. Il ne s'agissait pas d'un mouvement révolutionnaire, mais

bien d'un soulèvement, c'est-à-dire de l'éruption d'une force. « Les détenus parce qu'ils étaient détenus et humiliés, et utilisés et exploités, sont devenus une force collective en face de l'administration »¹¹. Cette force témoignait pour Foucault du début d'un processus ; ce soulèvement était la première manifestation « d'une lutte politique menée contre le système pénal tout entier par la couche sociale qui en était la première victime ».

- 17 Le diagnostic foucauldien était en cela très différent de la lecture de nombre d'intellectuels et de militants qui autour du Comité Vérité Toul (CVT), créé au lendemain de la mutinerie de la centrale Ney, s'étaient rassemblés (comportant des militants du Secours rouge et de la Gauche Prolétarienne tels que Robert Linhart, ainsi que plusieurs personnalités dont Jean-Paul Sartre). Pour eux, l'action des prisonniers marque l'ouverture d'un nouveau front révolutionnaire : la population pénitentiaire est une avant-garde de la Révolution ; leur thèse est que si les honnêtes gens le sont, c'est parce qu'ils se sont résignés, « si les détenus sont prisonniers c'est qu'ils se sont, eux, révoltés »¹². *La Cause du peuple* partageait cette lecture sartrienne des événements de Toul : ainsi Alain Geismar déclara à sa libération le 10 janvier 1972 au *Nouvel Observateur* : « On va vers un, deux, dix Toul dans les mois qui viennent. Et quand le peuple – car c'est le peuple qui, à 80 %, est dans les prisons – commence à prendre les Bastilles de l'intérieur, cela devient un travail révolutionnaire que de s'occuper des prisons, de briser leur isolement. La bourgeoisie, qui voulait mettre la révolte en prison, se retrouve avec les prisons en révolte¹³ ». Pour Foucault, on ne pouvait plus penser cet événement en terme de révolution, et c'est probablement à partir de la révolte de Toul que l'idée de soulèvement commença à occuper dans sa pensée un rôle de plus en plus central. Peu importait que les détenus disent ou non le vrai, car à travers ce soulèvement émergeait une subjectivité collective nouvelle et c'était ces formes de subjectivation, ces événements en dessous de l'histoire, que l'intellectuel avait pour tâche de repérer.
- 18 Aussi, lorsque la jeune psychiatre de la Centrale décide d'écrire une lettre ouverte au Président de la République sur ce dont elle a été témoin au sein de l'établissement, Foucault ne joue plus seulement un rôle de relais, il entre dans l'arène en cherchant dans un texte devenu célèbre, le *Discours de Toul*, à immédiatement caractériser cette prise de parole. Or, précisément, si le discours de la psychiatre fait pour Foucault événement, c'est qu'il brise l'ordre du discours carcéral dont celui de l'aumônier est une strate. Le médecin est dans une dénonciation précise de faits et gestes et en aucun cas dans une posture réformatrice (« je viens de voir, je viens d'entendre »). À l'inverse, l'aumônier, dans sa prise de parole tardive, reprend toute une tradition, celle du discours philanthropique et humaniste. Il met en cause le pouvoir excessif d'un directeur et non les rapports de pouvoir à l'œuvre en détention, qui en sont le produit. Autrement dit, ce qui fait sortir de son silence l'abbé Velten est l'arbitraire de la direction de la centrale – son exceptionnalité, donc. Pour la psychiatre, la situation de Toul relève au contraire de l'exemplarité – exemplaire du système pénitentiaire et de son caractère intolérable.
- 19 Tout se passe donc comme si l'attitude de Velten participait d'une restauration de l'ordre carcéral traditionnel – son discours a pour fonction de dénoncer l'excès et de limiter les dysfonctionnements : en somme de donner une garantie extérieure au régime pénitentiaire. Son discours est en cela semblable à celui évoqué par Foucault dans la préface qu'il fit quelques mois plus tard à l'ouvrage de Serge Livrozet, *De la*

prison à la révolte. Foucault y soulignait qu'il existait depuis quasiment la naissance de la prison pénale un discours autobiographique des prisonniers (les confessions de délinquants) que produisait et qui nourrissait la machine pénitentiaire. Les propos de Velten confirment eux aussi la prison en son état, ils ne la font nullement vaciller. L'institution que Velten fragilise, en revanche, est l'Église qui ne peut accepter la participation de Velten au CVT (son alliance avec des militants maoïstes) mais ne peut pas non plus stigmatiser cet homme compte tenu de son parcours et notamment de son engagement pendant la Guerre. L'Église catholique, et surtout l'Aumônerie générale des prisons, s'efforce de limiter la publicité autour de cette affaire. Elle isole Velten au sein de l'aumônerie mais l'assure, par des courriers de l'évêque, de son entier soutien.

- 20 Aussi, voit-on comment se distinguent les discours de la psychiatre et de l'aumônier aux yeux de Foucault. Dans le premier cas, il s'agit bien de l'éruption d'une force inédite susceptible de se muer en force collective (à partir d'Édith Rose, une véritable réflexion sur la place des psychiatres en prison est menée). Dans le second cas, il ne s'agit que d'une manifestation des rapports de pouvoir que génère la prison. Ainsi, dans le « discours de Toul », Foucault, entre les lignes, renvoie l'aumônerie des prisons à ses propres contradictions. Sans doute, cette attitude du philosophe pèse-t-elle dans la polémique avec la revue *Esprit* sur l'action du GIP et les violentes attaques de Paul Thébaud contre Foucault. Le refus du GIP de proposer des réformes, c'est-à-dire de devenir un des éléments de l'ordre du discours pénitentiaire, au même titre que les aumôniers, en était, on le sait, le principal motif. Foucault ne voulait pas devenir le philosophe de la prison.

NOTES

- 1.. Nous nous permettons de renvoyer à notre travail mené avec L. QUERO et M. ZANCARINI, *Le Groupe d'Information sur les Prisons. Archives d'une lutte. 1970-1972*, Paris, IMEC, 2003.
- 2.. Selon la formule de Gilles DELEUZE, « Ce que veulent les prisonniers », *Le Nouvel Observateur*, 1972. texte repris dans David LAPOUJADE (éd.), *L'Île déserte*, Paris, Minuit, 2003.
- 3.. « Le Discours de Toul », *Dits et écrits*, Paris, Gallimard, 1995 ; texte n° 99.
- 4.. Voir les travaux notamment de Michelle Zancarini sur ce point.
- 5.. Voir copie d'une lettre de cette responsable adressée à sa direction et transmise à J.-M. Domenach pour information ; Archives Jean-Marie Domenach (IMEC).
- 6.. Dans plusieurs courriers, J.-M. Domenach fait part à Foucault de ses craintes de débordements et de celles d'un certain nombre de lecteurs de la revue.
- 7.. Par exemple l'hebdomadaire *Le Pèlerin* dénonce les mutineries et n'hésite pas à s'en prendre à l'Abbé Velten.
- 8.. Publié en 1972 dans la collection « La France sauvage » des Éditions Gallimard.
- 9.. L'abbé Velten entretient pendant tout le conflit une longue correspondance avec J.-M. Domenach ; il transmet en particulier l'imposant courrier de soutien qu'il reçoit.

- 10.. *Cahiers de revendications sortis des révoltes*, « Le sens des luttes », Paris, Maspero, 1972.
 - 11.. Manuscrit inédit de Michel FOUCAULT, publié in *GIP. Archives d'une lutte*, Paris, IMEC, 2003.
 - 12.. Comme le relève J. M. DOMENACH dans « Le Détenu hors la loi », *Esprit*, printemps 1972.
 - 13.. Entretien avec A. GEISMAR, 10 janvier 1972, *Le Nouvel Observateur*, repris in *GIP. Archives d'une lutte*, Paris, IMEC, 2003.
-

RÉSUMÉS

En décembre 1971, éclate à la prison de Toul une mutinerie qui sera bientôt suivie d'une trentaine d'autres dans l'ensemble des établissements français. Michel Foucault, engagé au sein du GIP depuis l'hiver précédent, se fait le relais des revendications des détenus ainsi que des témoignages de certains médecins, dont la psychiatre de la Centrale, Édith Rose. Il demeure cependant silencieux sur l'engagement des aumôniers. L'article se propose d'interroger ce silence foucauldien sur l'abbé Velten.

In December 1971, a mutiny burst out in Toul prison, soon followed by thirty more in the whole of French prisons. Michel Foucault, committed to the GIP since the former winter, relays the prisoners' complaints as well as some doctors' reports, among whom psychiatrist Édith Rose from the prison Centrale. However he remains silent on the active work of the prison chaplains. This article intends to question Foucault's silence about Father Velten.